

PAR COURRIEL

Montréal, le 25 septembre 2023



Objet : Réponse à votre demande d'accès à des documents



Par la présente, nous donnons suite à votre demande d'accès à des documents reçue par courriel le 29 août 2023 à la Commission des partenaires du marché du travail.

Par cette demande, vous désiriez obtenir les documents suivants :

- Le mandat du comité, la composition du comité avec leur titre, les dates des rencontres et listes des personnes présentes, procès-verbal, une copie des notes, documents, analyses ou tout autre document produit par la Commission des partenaires du marché du travail depuis octobre 2018;
- Les échanges entre le cabinet de la ministre de l'Emploi et la Commission des partenaires du marché du travail depuis octobre 2022 ».

Comme mentionné dans une conversation téléphonique le 18 septembre 2023, l'ampleur de votre demande impliquait un nombre considérable d'heures de travail. Je vous informais donc que nous ne pouvions répondre à votre demande dans les délais prévus par la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels. Ainsi, vous aviez accepté de préciser votre demande pour obtenir les documents suivants :

Depuis octobre 2018 :

1. Mandat et composition du comité
2. Date des rencontres
3. Liste des personnes présentes
4. Ordres du jour des rencontres
5. Lien vers les publications de la CPMT.

Afin de faciliter la lecture de notre réponse, les éléments de votre demande sont repris ci-dessous.

1. Mandat et composition du comité

Réponse de la CPMT

Vous trouverez en annexe 1 un document intitulé *Mandat et composition*. La composition présentée est celle au 31 mars pour les années 2018 à 2023.

2. Date des rencontres

Réponse de la CPMT

Vous trouvez en annexe 2, les calendriers des rencontres pour les années 2018-2019 à 2023-2024.

3. Liste des personnes présentes

Réponse de la CPMT

Vous trouverez en annexe 3, la liste des personnes présentes pour les années 2018-2019 à 2022-2023.

Veillez noter que nous ne détenons pas de liste de présences pour les rencontres énumérées ci-dessous car la présence à ces séances était facultative :

- 22 novembre 2019
- 16 septembre 2019
- 24 janvier 2020
- 16 octobre 2020
- 7 juillet 2021
- 15 février 2021
- 7 octobre 2022
- 24 février 2023

4. Ordres du jour des rencontres

Réponse de la CPMT

Vous trouverez en annexe 4, les ordres du jour pour les années 2018-2019 à 2022-2023.

Veillez noter que nous ne détenons pas les ordres du jour pour les rencontres énumérées ci-dessous car celles-ci étaient des rencontres d'information ou ont été annulées :

- 5 août 2021
- 7 juin 2022
- 13 décembre 2022 – forum
- 21 avril 2023 – annulée

5. Lien vers les publications de la CPMT

Réponse de la CPMT

Vous trouverez au lien suivant, les différentes publications de la CPMT : <https://www.cpmpt.gouv.qc.ca/la-cpmpt-et-ses-partenaires/publications/>

Conformément à la Loi sur l'accès, nous vous informons que vous pouvez demander la révision de cette décision auprès de la Commission d'accès à l'information. Nous vous invitons à consulter la [note explicative](#) quant à l'exercice de ce recours.

Veillez agréer, [REDACTED], mes plus sincères salutations.

La directrice et responsable de l'accès aux documents et de la protection des renseignements personnels,

JULIE POIRIER